



Première Organisation Syndicale dans le Calvados

Syndicat National **Force Ouvrière**  
des Finances Publiques  
Section du Calvados  
DRFiP du Calvados - 7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex

“Et vivre, c’est ne pas se résigner” (Albert Camus)  
Caen, le 25 mars 2013

## Déclaration liminaire FO-DGFIP - CTL du 25 mars 2013.

Monsieur le Président,

Ce Comité Technique Local aborde aujourd’hui un point très sensible pour le département : Le budget. Les années se suivent et, malheureusement, se ressemblent sur les annonces budgétaires. 2013 ne fera pas exception à la règle. Aussi, cette déclaration pourrait être celle de l’année dernière... Nous avons cependant résisté à la solution de facilité car, si d’une année à l’autre les annonces de réduction sont du même tonneau, le déficit cumulé, lui, se fait et se fera de plus en plus sentir douloureusement dans les services et nous le dénonçons haut et fort !

Après l’annonce, en début d’année, de nouvelles suppressions d’emplois pour 2013, le maître mot de ce comité technique sera à nouveau "réduction", avec une nouvelle réduction des crédits de fonctionnement de 11,81% soit environ 497000€.

**Les représentants FO-DGFIP** dénoncent fermement toutes ces baisses quand les agents subissent déjà au quotidien :

- l'augmentation de leur charge de travail,
- l'augmentation du stress,
- l'augmentation du mal-être,
- l'absence de vision sur l'avenir de leurs missions
- une pression hiérarchique accrue,

Toutes ces baisses s'exercent sans qu'il y ait de reconnaissance en retour. Les salaires sont gelés depuis 2010, les frais de déplacement ne sont pas revalorisés et les exemples sont nombreux.

Comment, ne pas également évoquer l’inquiétude supplémentaire pour un certain nombre de collègues de voir que les CAP Nationales de promotion à la liste d’aptitude B en A et C en B prenant normalement effet au 1<sup>er</sup> septembre 2013 sont "reportées à date ultérieure", sans parler des attentes pour les tableaux d’avancement à venir !... Le Plan de Qualification Ministériel, qui devait être signé en fin d’année dernière, serait-il toujours dans les cartons ?

Notre Directeur Général ne s’est-il pas fait entendre auprès du Ministre ? Aurait t’il perdu sa voix ? Il est clair que cette nouvelle situation n’est pas faite pour redonner le moral aux agents du Ministère et à nos collègues de la DGFIP !

[fo.drifip14@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip14@dgfip.finances.gouv.fr)

Permanence FO : 02.31.38.34.61

**JE-NOUS-TOUS FO!**

Les personnels subissent donc une perte continue du pouvoir d'achat dans un contexte social déjà très lourd!... même si la Ministre de la Fonction Publique est revenue sur le jour de carence et le déplafonnement du 8ème échelon pour les cadres C, en réalité, la motivation de Mme Lebranchu est ailleurs : elle a pour but de contrebalancer les non revalorisations salariales des fonctionnaires pour cette année, voire plus...c'est pour **Force Ouvrière** la pire des raisons ! Cela se nomme l'austérité.

Aussi, aujourd'hui, l'exercice que vous nous proposez est de participer à une discussion où tout est "cadré" par des décisions strictement politiques .Une fois de plus, vous nous demandez d'entériner une nouvelle pénurie ! **Les agents du département se retrouvent obligés de toujours faire "plus" avec "moins d'effectifs et moins de moyens" !**

**Cette austérité budgétaire, n'ayons pas peur des mots, porte une nouvelle atteinte au devenir des missions de service public dans notre département ! !**

Les représentants **FO-DGFIP** ont souligné ces dernières années la gestion rigoureuse des budgets départementaux. La réduction des crédits étant mathématique, vous en êtes, en temps que gestionnaire, les victimes....

**La DRFiP 14 n'était-elle pas, fin 2012, en cessation de paiement au vu des documents que vous nous avez fournis?**

Vous nous présentez un document qui laisse croire qu'il y a encore des marges de manoeuvre mais **les représentants FO-DGFIP** ne sont pas dupes. Ce budget d'austérité marquera encore cette année un exercice de cavalerie budgétaire pure et simple !

La DGFIP voit ses moyens d'action renforcés par la loi et la loi seule. Ainsi va la loi de finances rectificative du 14 mars 2012 en matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale. Mais pouvez vous nous dire ce qui est prévu pour mettre en oeuvre et faciliter cette lutte?

**Les représentants FO-DGFIP** et, vous-mêmes le savent : rien n'est possible sans l'attribution de moyens humains supplémentaires et sans la mise à disposition de crédits budgétaires suffisants pour un fonctionnement optimum des services.

Comment les personnels vont-ils subir au quotidien le manque de moyens pour travailler dans des conditions acceptables et accomplir leurs missions de service public ?

**Soyons réalistes, les économies demandées par la direction générale sont impossibles à tenir.....**

**Et s'il n'y a pas de moyens humains et matériels, il n'y aura aucune solution au mal-être des personnels ! !**  
**FO-DGFIP ne peut cautionner ces choix et condamne fermement l'industrialisation de nos missions qui n'a pour objectif véritable que de réduire le nombre des personnels et de détériorer les conditions de vie au travail !**

**F.O.-DGFIP 14** s'oppose fermement à cette politique d'austérité imposée par la direction générale.